



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR 2030

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Mars 2020

* Plan Local d'Urbanisme intercommunal

** Plan Climat Air Energie territorial



Démarche croisée PLUi* et PCAET**

LA DEMARCHE

2

OBJECTIFS :

- Alimenter le projet de territoire en cours de réflexion à travers le PLUi et le PCAET,
- Intégrer les habitants dans ces démarches.

MOYENS :

- En ligne d'octobre 2019 à mars 2020 sur le site internet de la CC Veyle,
- Diffusion d'affiches,
- Publication sur les réseaux et sites internet,
- Diffusion dans *le Progrès*.

CONTENU :

- 32 questions,
- Thèmes : cadre de vie, habitat, mobilité, équipements, commerces et services, environnement et paysages.

la Veyle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030

**PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE
POUR VOTRE FUTUR CADRE DE VIE !**

La Communauté de communes de la Veyle élabore un projet de territoire, en lien avec le PLUi* et le PCAET*.

Contribuez à l'élaboration de ce projet en donnant votre avis via le questionnaire en ligne sur www.cc-laveyle.fr jusqu'au **15 mars 2020**.

Flashez le QR code pour répondre au questionnaire en un clic !

PLU

* PLU : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

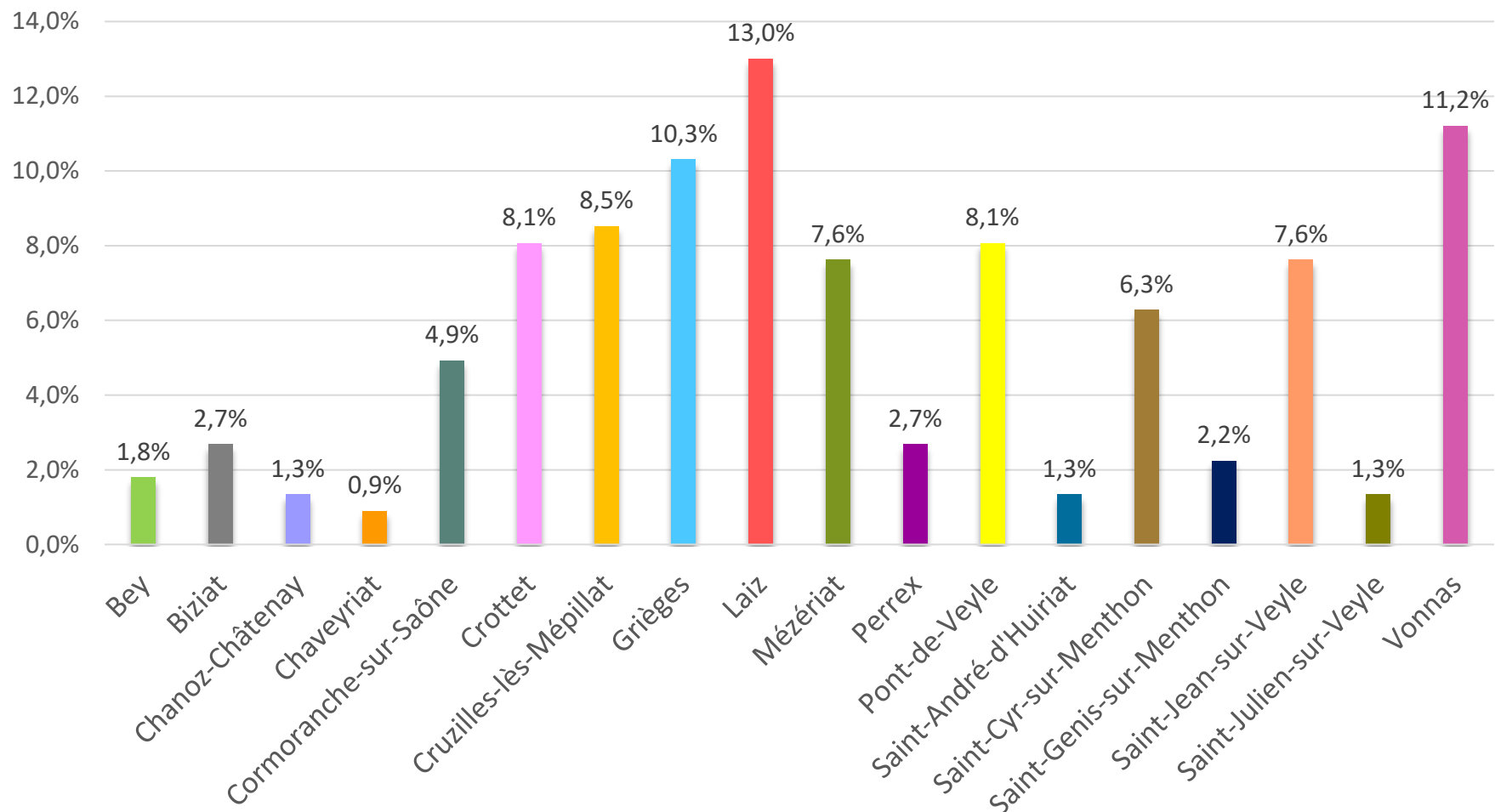
Merci aux 223 personnes d'avoir répondu !

CADRE DE VIE



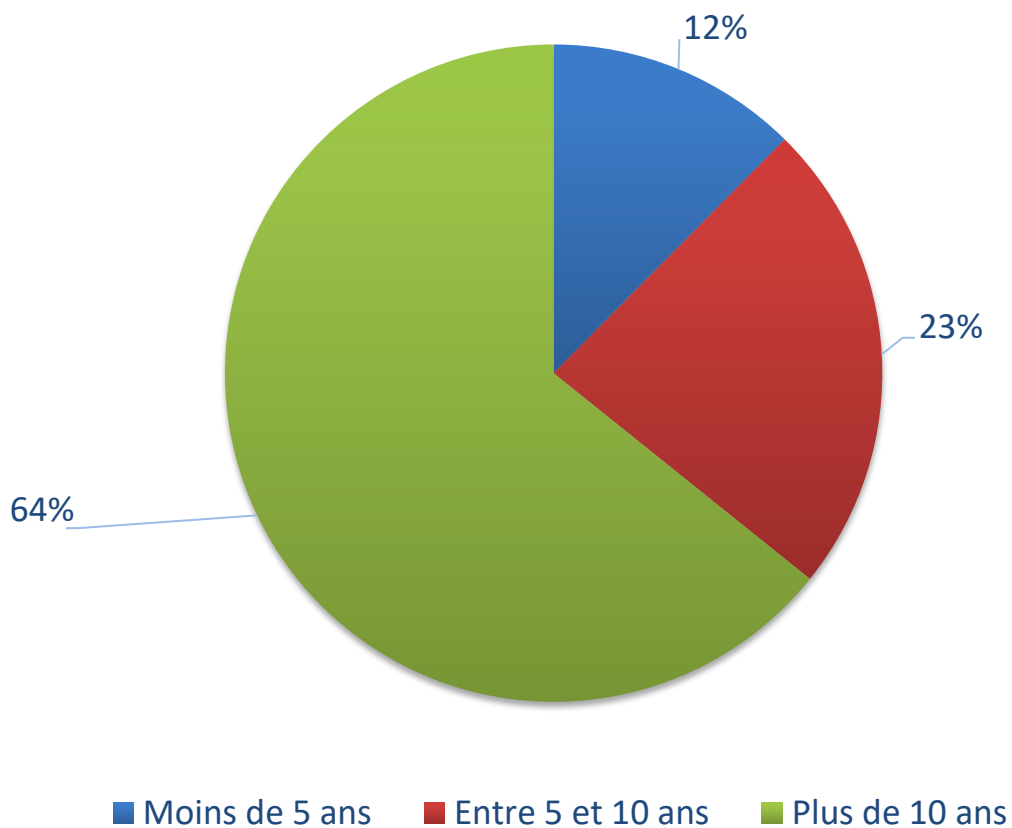
1. Dans quelle commune vivez-vous ?

4



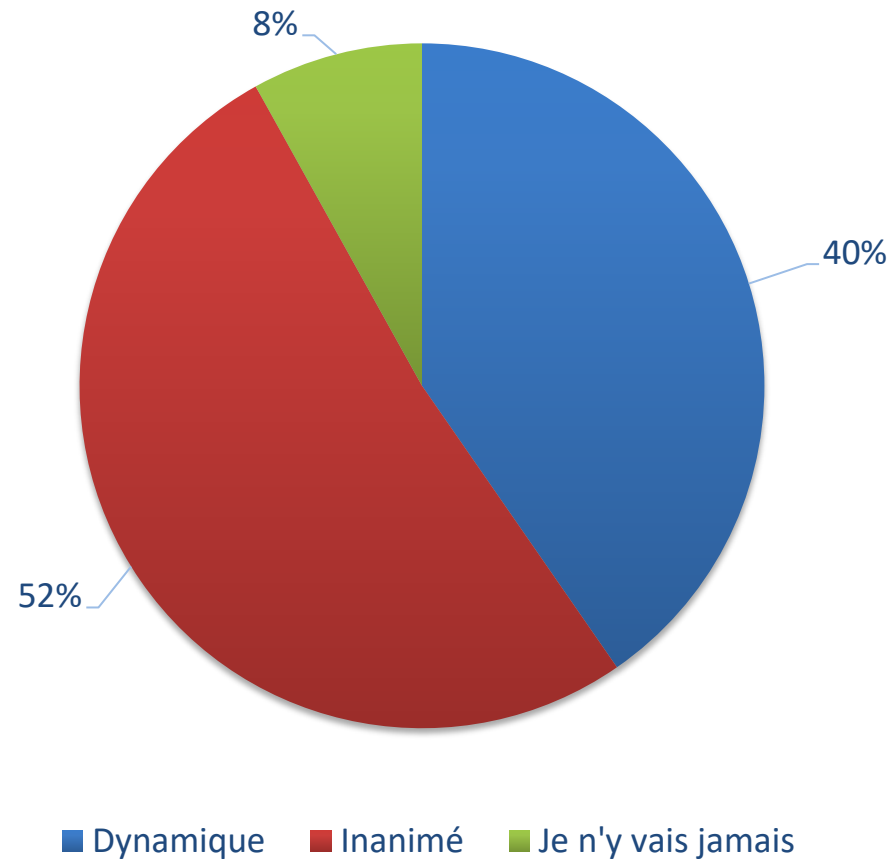
1.b. Depuis combien d'années ?

5



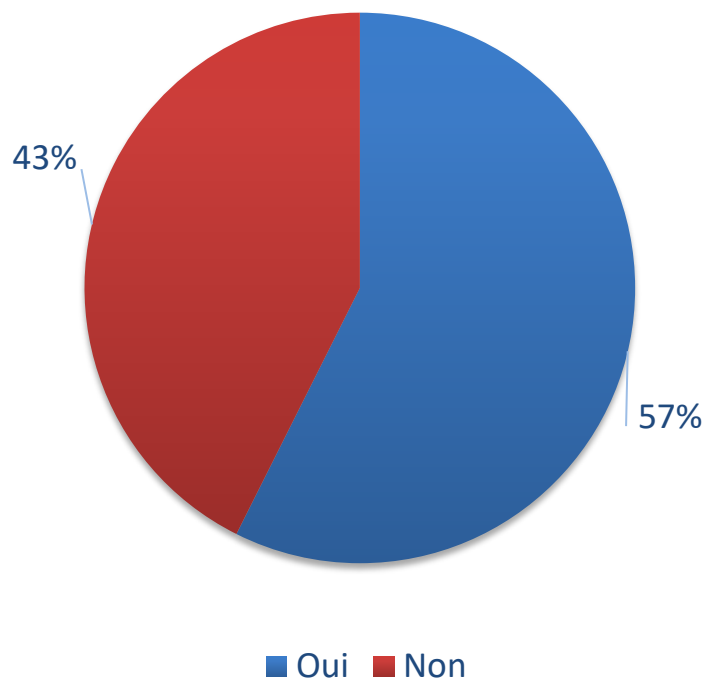
2. Comment qualifiez-vous le centre-bourg de votre commune ?

6



3. Faut-il aménager des espaces publics et lieux de rencontre entre habitants sur le territoire de la Communauté de communes ? Si oui, à quels endroits ?

7



Commentaires des répondants : surtout sur les places des villages dans les centres bourgs. Idée d'aménager des aires de jeux pour les enfants également.

SYNTHÈSE – CADRE DE VIE

8

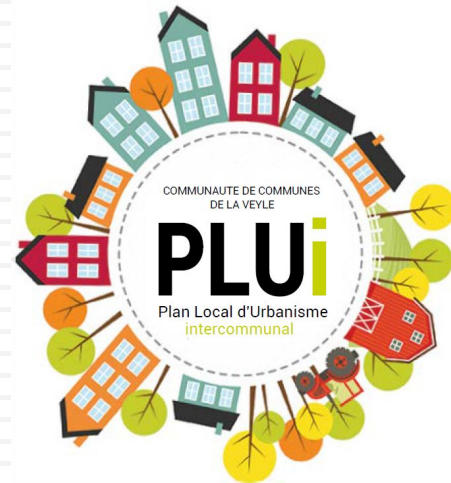
A retenir :

- **Toutes les communes sont représentées**, avec Laiz, Vonnas et Grièges en taux de réponses les plus forts
- Une large majorité de personnes **habitent sur le territoire depuis plus de 10 ans**
- La moitié des habitants pensent que le centre bourg de leur commune n'est **pas assez animé**
- Certains pensent que le **territoire est déjà assez doté d'espaces publics**, mais d'autres pensent qu'il faut en **développer, notamment sur les places des bourgs**

Lien avec les orientations du projet de territoire :

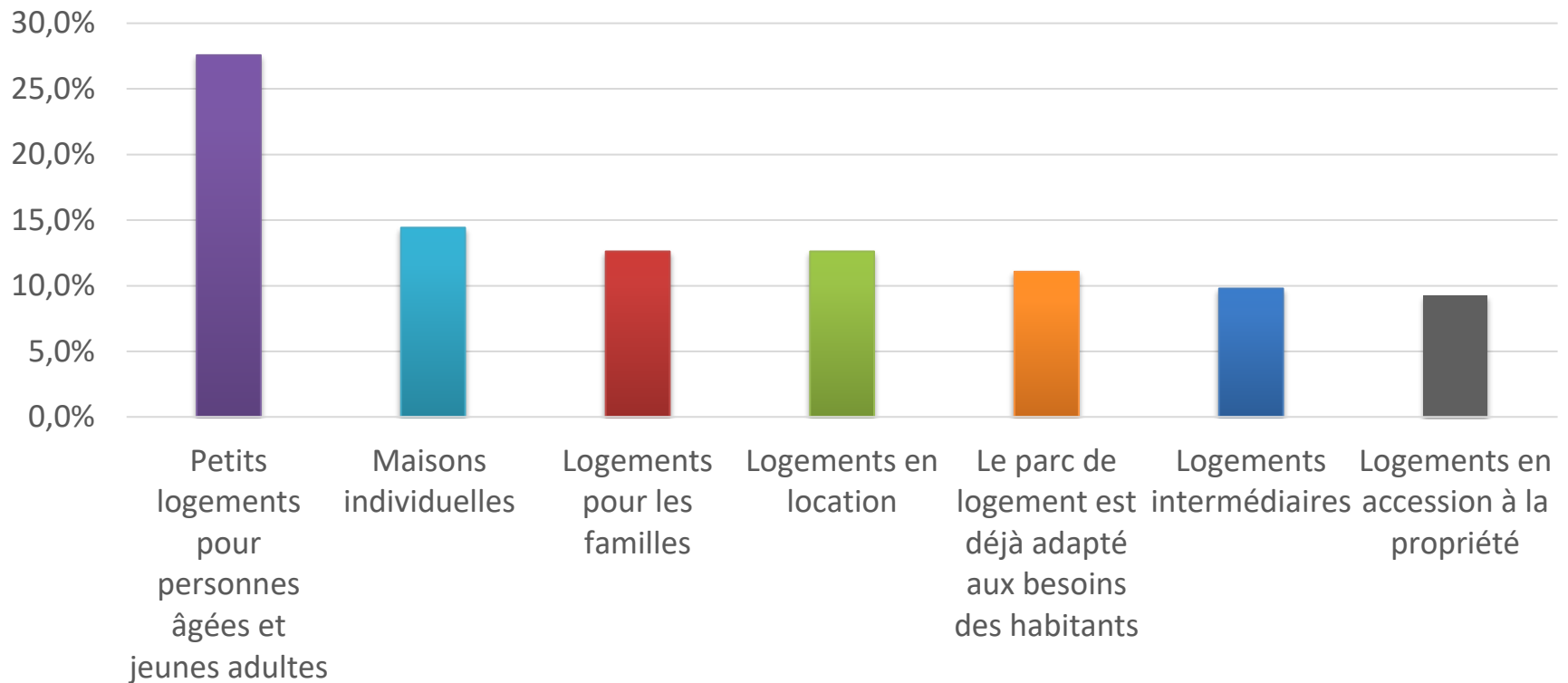
- Prendre en compte les besoins de toutes les communes du territoire et créer un projet intercommunal
- Le PLUi prévoit de structurer le développement des communes
- Le PLUi prévoit également de dynamiser les centres bourgs

HABITAT



4. Quelle offre de logements faut-il développer en priorité ?

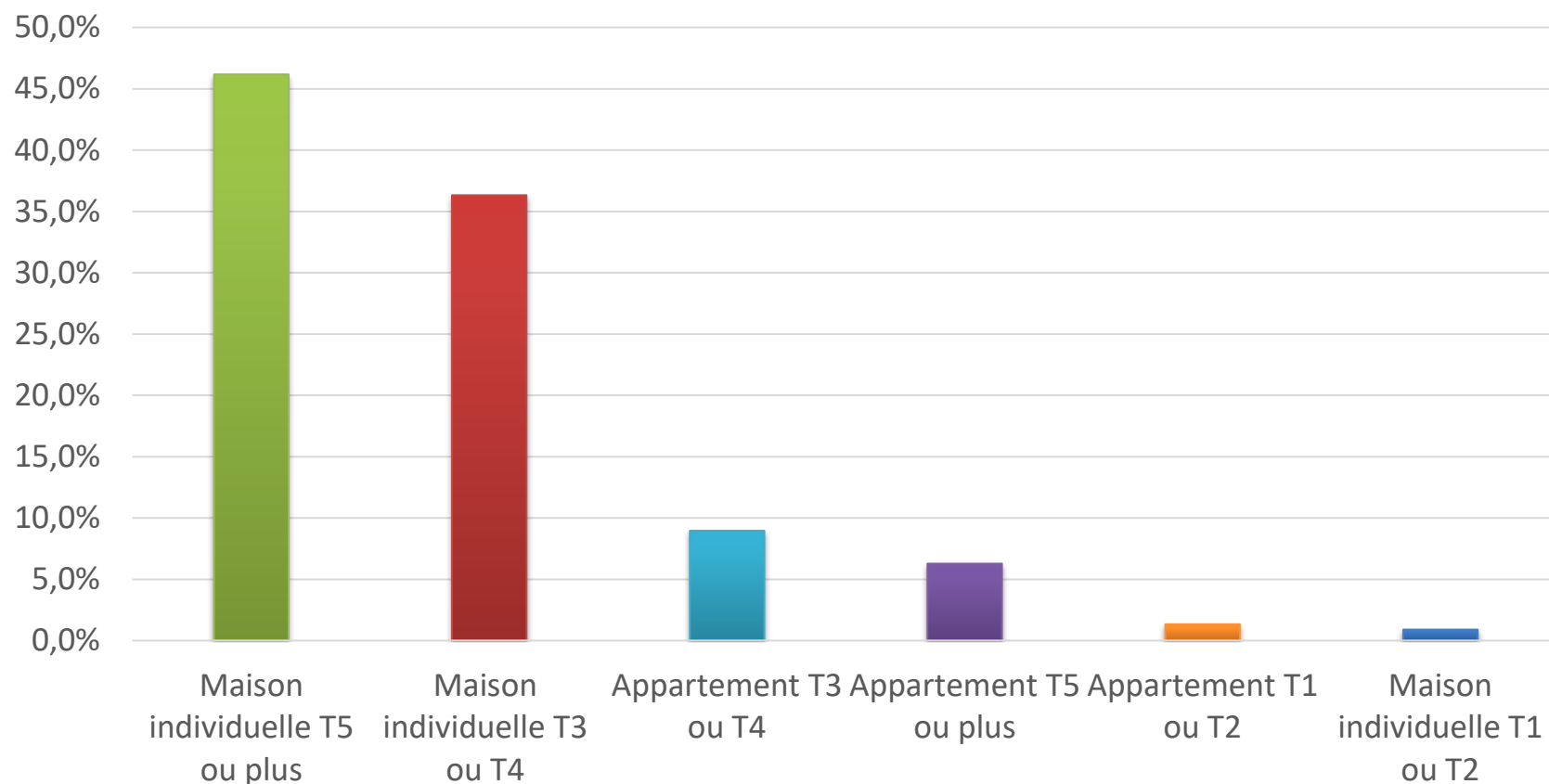
10



Autres réponses : logements adaptés pour personnes handicapées, petites maisons en logement social avec petit jardin, réhabiliter le parc existant avant de créer de nouveaux logements.

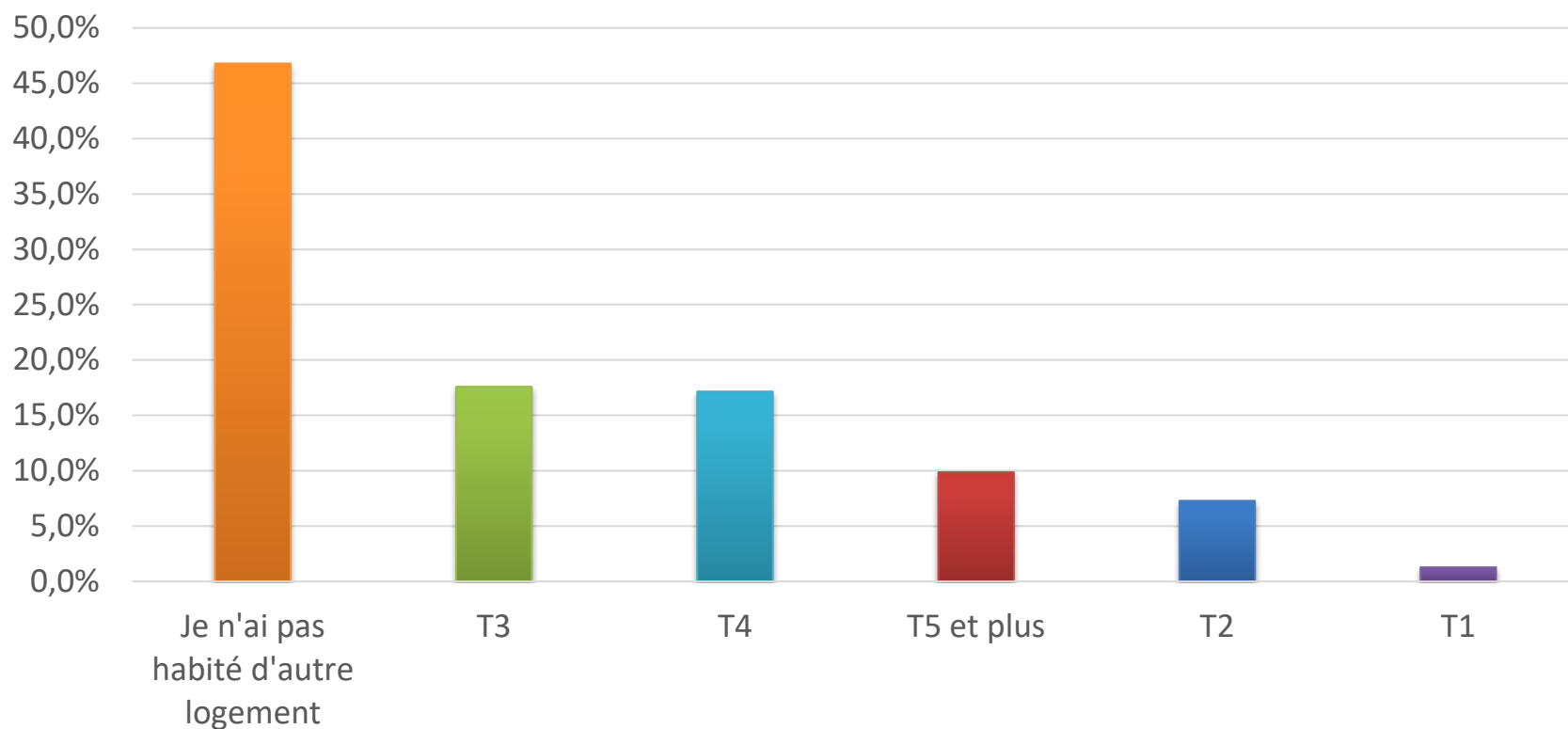
5. Dans quels types de logements habitez-vous ?

11



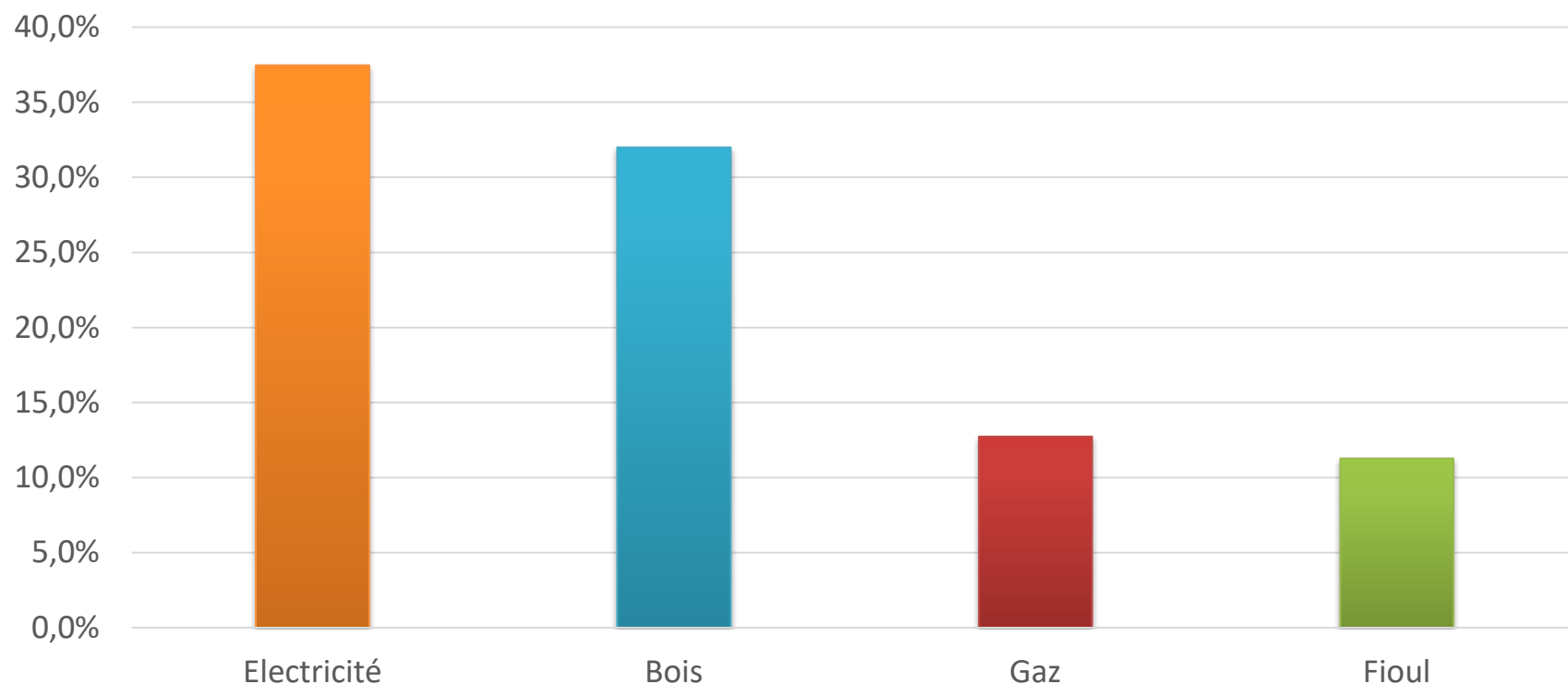
6. Si vous avez habité d'autres logements sur le territoire, de quelle taille étaient-ils ?

12



7. Quel type de chauffage avez-vous ?

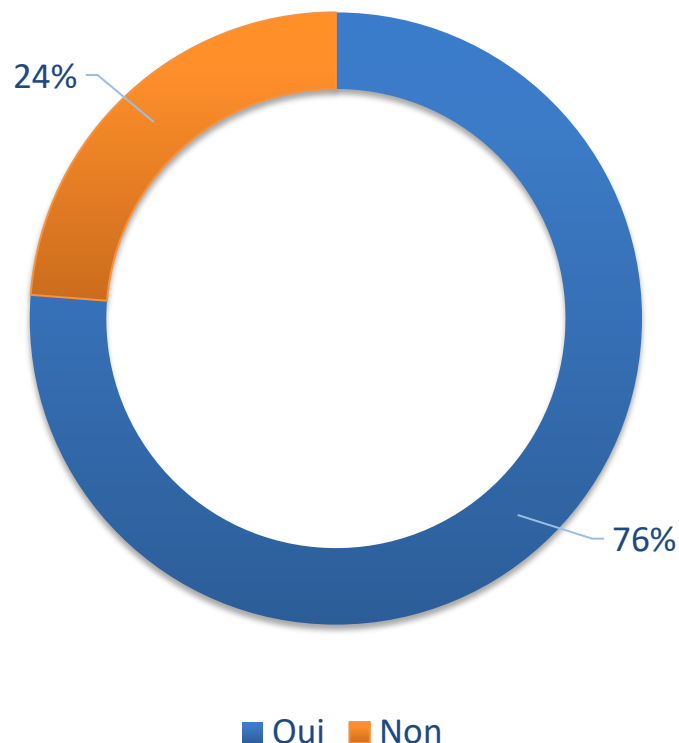
13



Autres réponses : géothermie, pompes à chaleur.

8. Votre logement est-il suffisamment isolé ?

14



Commentaires des répondants : quelques travaux récents ou prévus, notamment le remplacement de fenêtres et de systèmes de chauffage.

SYNTHÈSE – HABITAT

15

A retenir :

- Les **petits logements** pour les jeunes et personnes âgées apparaissent comme le type de logement à développer en priorité. La plupart des habitants vivent dans des **grandes maisons** (T3 ou plus). Cela peut s'expliquer par la part importante de famille sur le territoire
- Près de la moitié des habitants n'ont habité qu'**un seul logement** sur le territoire
- $\frac{3}{4}$ des habitants déclarent que leur **logement est bien isolé**. **Quelques travaux** minimes sont prévus pour améliorer l'isolation

Lien avec les orientations du projet de territoire :

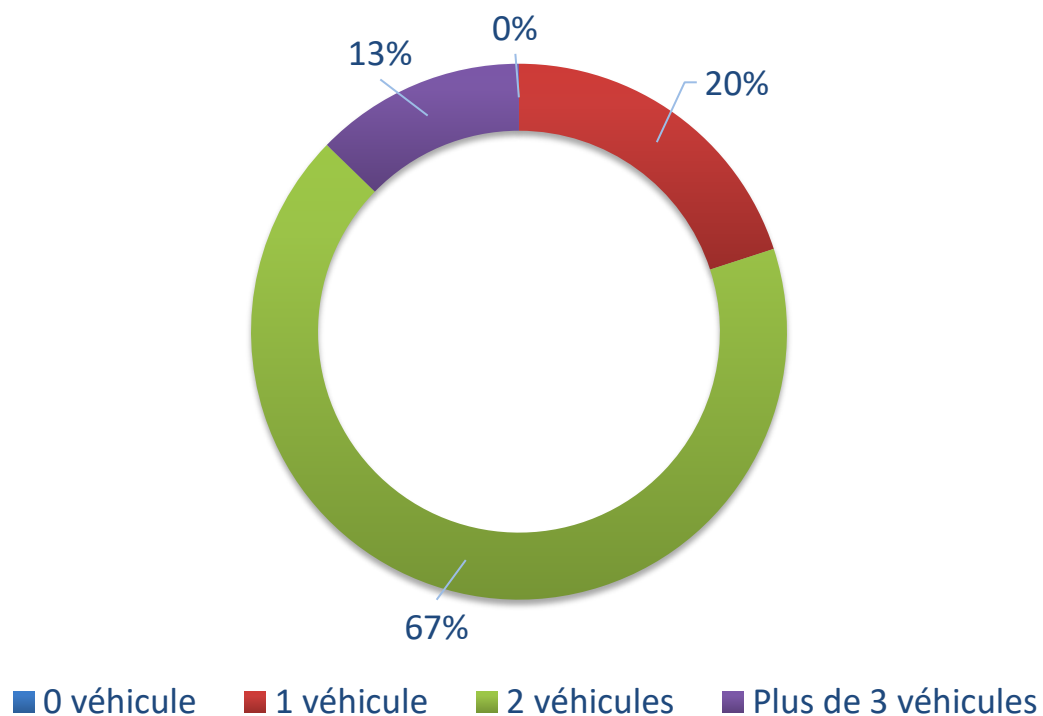
- Les études du PLUi ont identifié le manque de petits logements et les défauts du parcours résidentiel. Le PLUi prévoit de **développer une offre de logements de qualité et adaptée aux besoins de la population**
- Les études du PCAET ont démontré que **l'isolation des logements permettrait de réduire de 21% les consommations d'énergie** liées au secteur résidentiel, c'est pourquoi la CCV s'engage à **communiquer sur les aides** pour la rénovation de l'habitat. Elle réfléchit également à des **actions en faveur de la rénovation de l'habitat**

MOBILITÉ



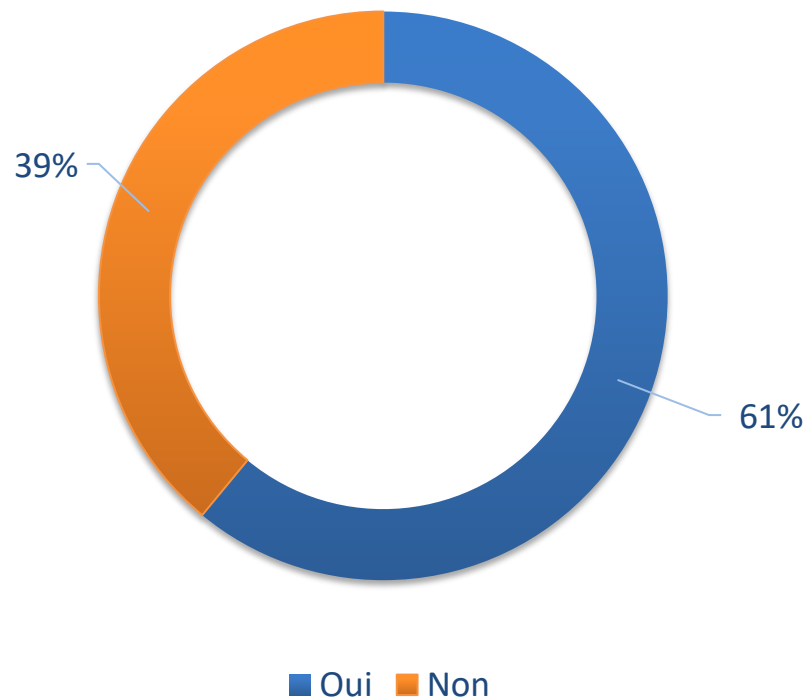
31. Nombre de véhicules par foyer :

17



9. Faut-il créer des espaces mêlant stationnements voiture et vélo pour favoriser l'utilisation de plusieurs modes de déplacements ?

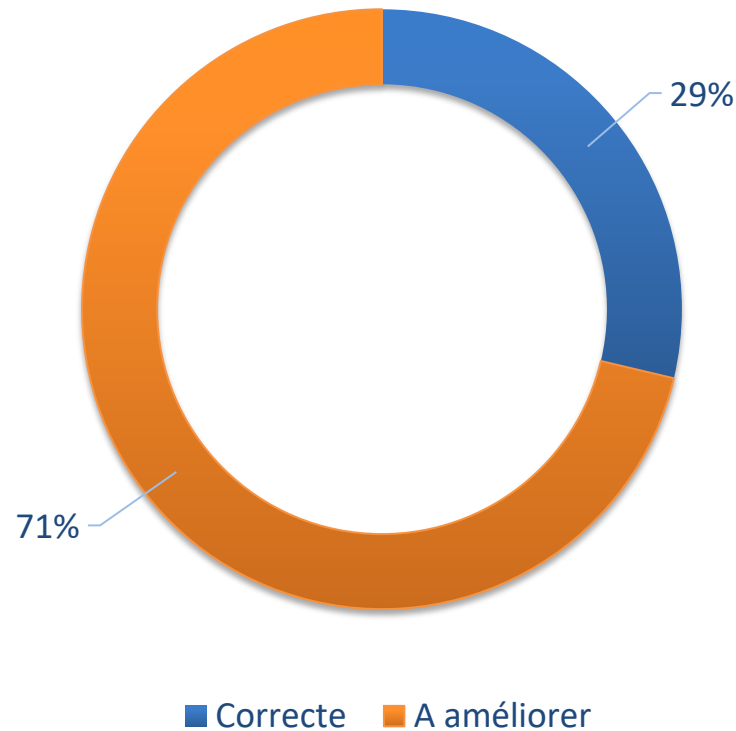
18



Commentaires des répondants : gares, places publiques, échangeurs d'autoroute, supermarchés, établissements publics, médicaux et para-médicaux

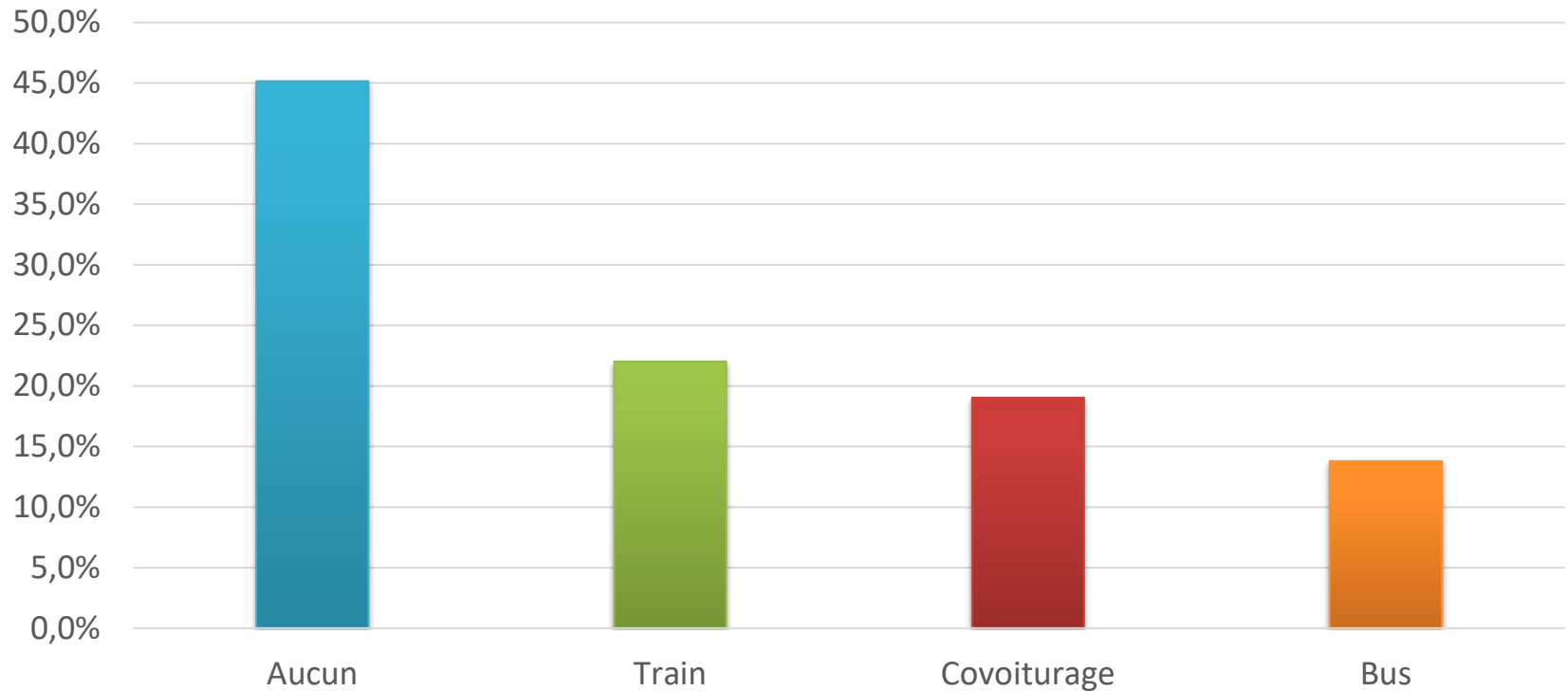
10. Que pensez-vous de l'offre de transports en commun ?

19



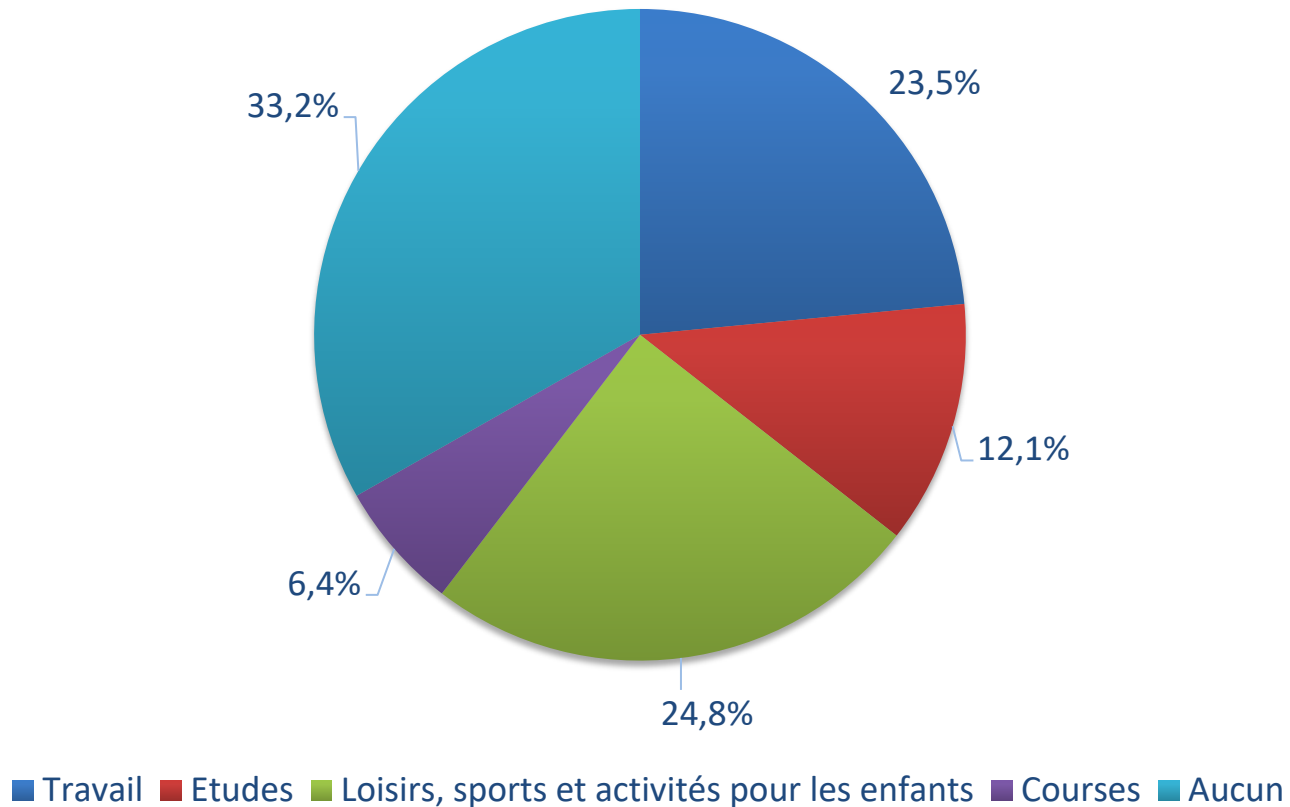
11. Quel(s) type(s) de transport en commun ou covoiturage utilisez-vous ?

20



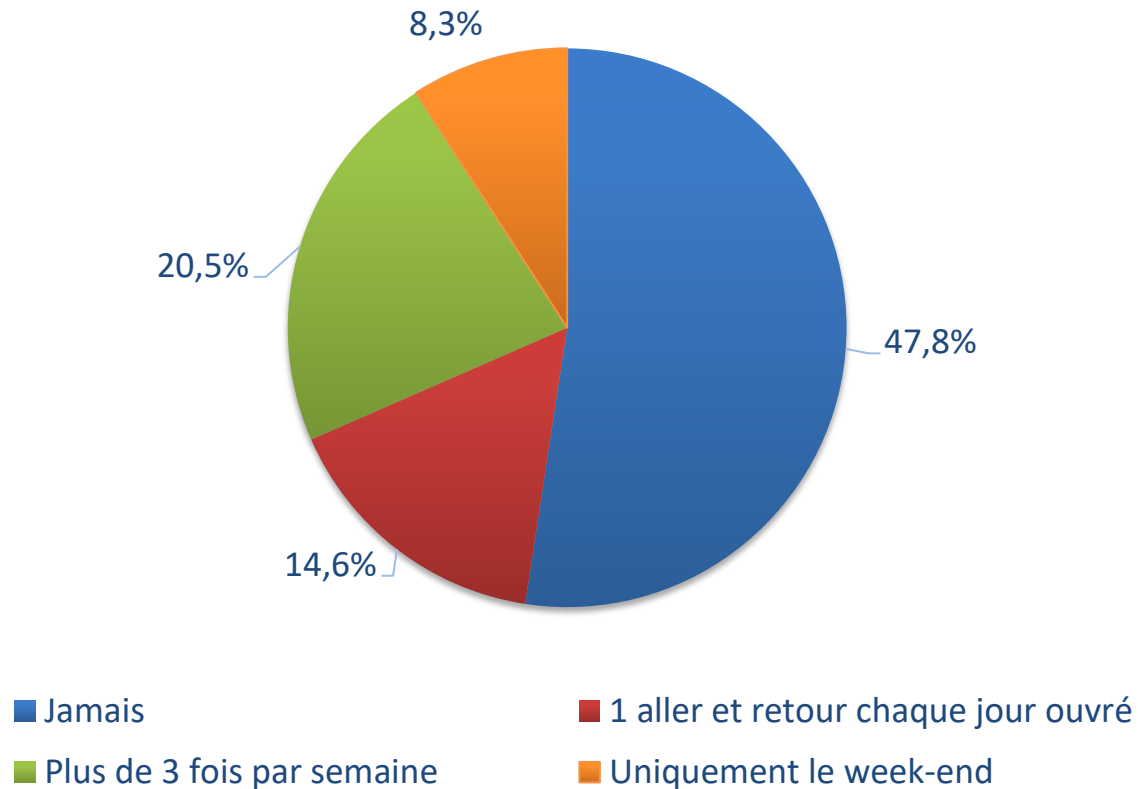
12. Pour quels motifs utilisez-vous les transports en commun ?

21



13. Combien de fois par semaine utilisez-vous les transports en commun ?

22



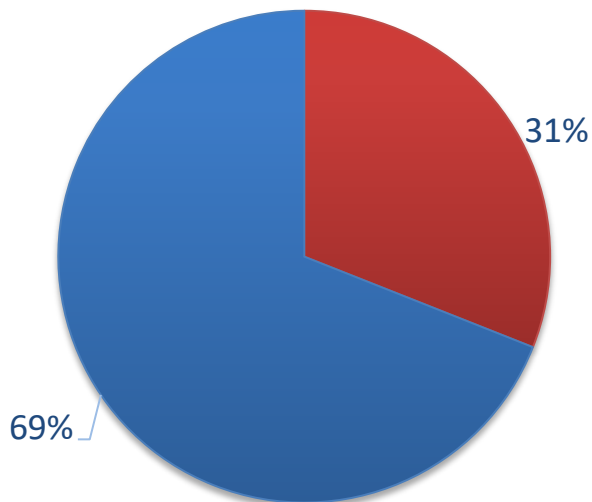
Autres réponses : 1 à 2 fois par semaine, ...

14. Que pensez-vous des horaires de passage des bus pour aller au collège et/ou au lycée ?

23

Collège :

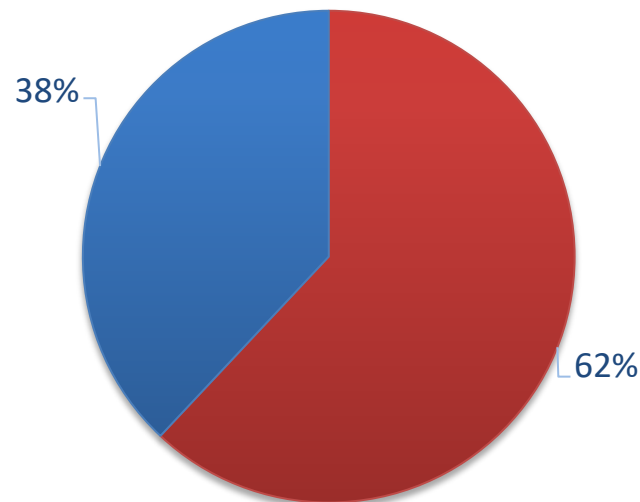
Ma famille n'est pas concernée : 58%



■ Insuffisants sur total concernés
■ Suffisants sur total concernés

Lycée :

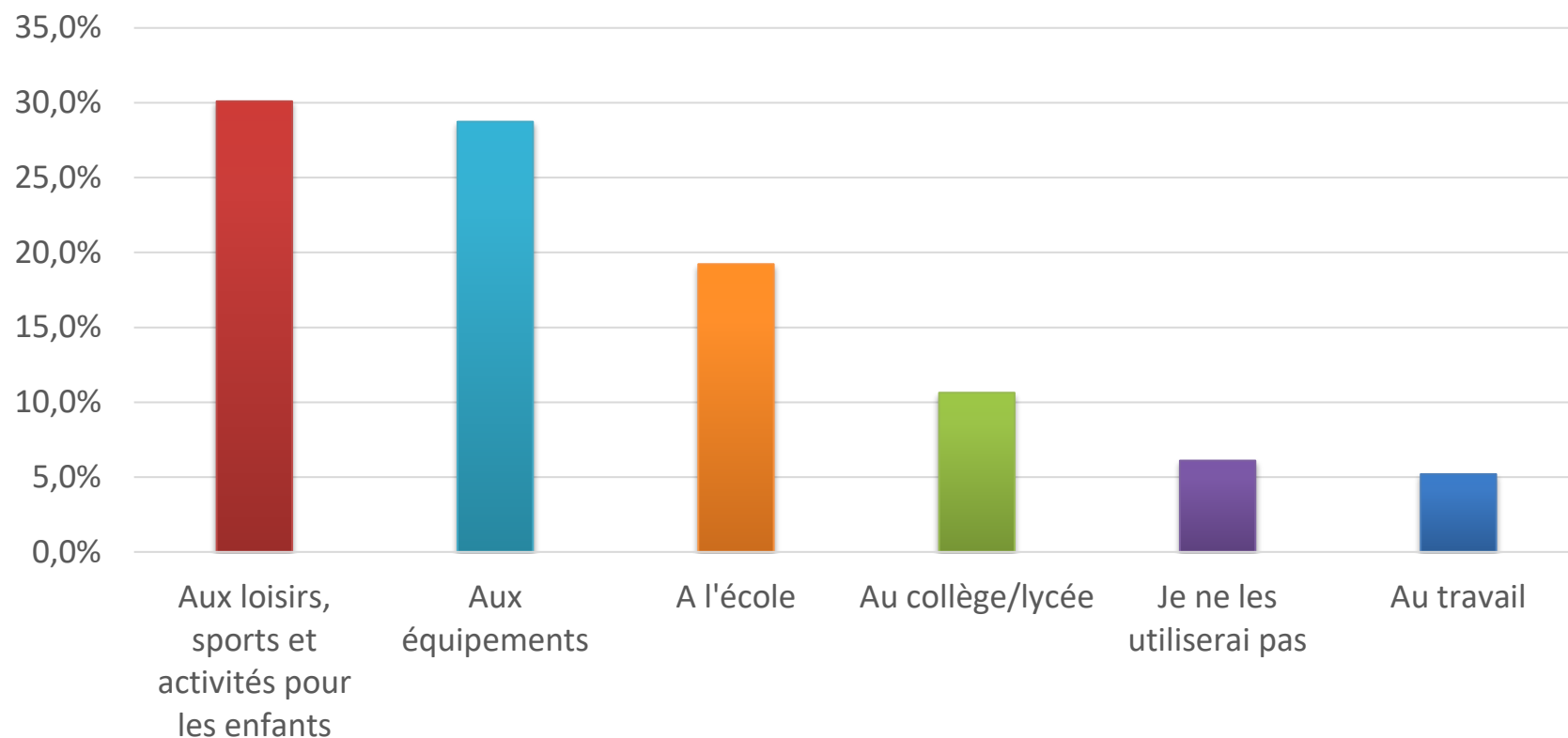
Ma famille n'est pas concernée : 73%



■ Insuffisants sur total concernés
■ Suffisants sur total concernés

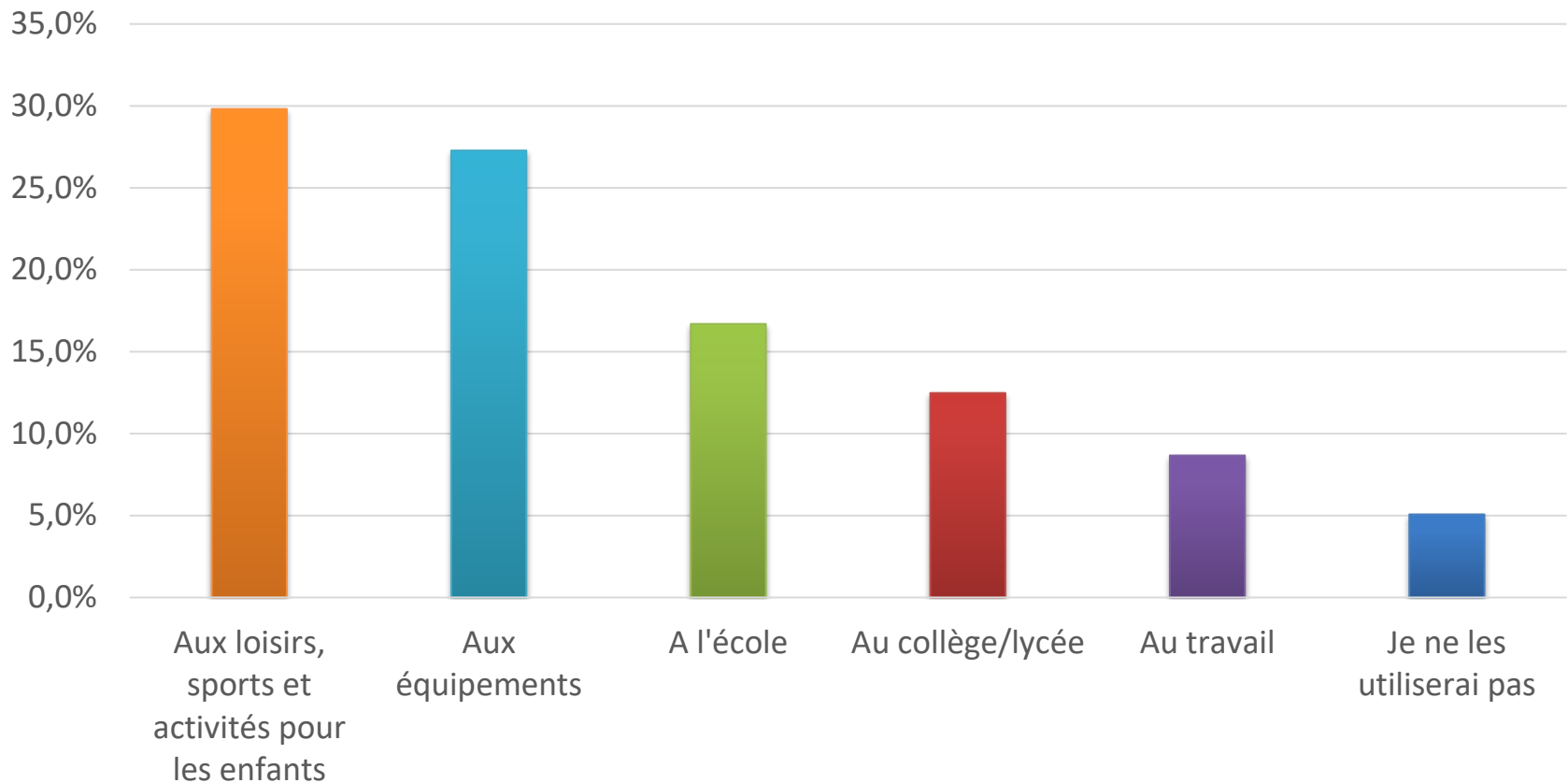
15. Si les cheminements piétons étaient développés et sécurisés, votre foyer les prendrait-il pour aller :

24



16. Si les cheminements cyclables étaient développés et sécurisés, votre foyer les prendrait-il pour aller :

25



SYNTHÈSE – MOBILITE

26

A retenir :

- Seulement **5%** des habitants déclarent ne pas vouloir utiliser des itinéraires cyclables et piétons sécurisés
- La majorité des habitants sont **favorables au développement d'espaces liant plusieurs modes de transports**
- La voiture est fortement utilisée : **67%** des habitants ont **2 véhicules par foyer**
- La majorité des habitants pensent que **l'offre de transports en commun est à améliorer. 45% déclarent ne jamais les utiliser.**
- Les transports en commun sont surtout utilisée pour les **activités, loisirs et se rendre au travail**. Très peu s'en servent pour faire les courses
- Les horaires de passages de bus pour se rendre aux collèges semblent être **meilleurs que ceux pour aller aux lycées**

SYNTHÈSE – MOBILITE

27

Lien avec les orientations du projet de territoire :

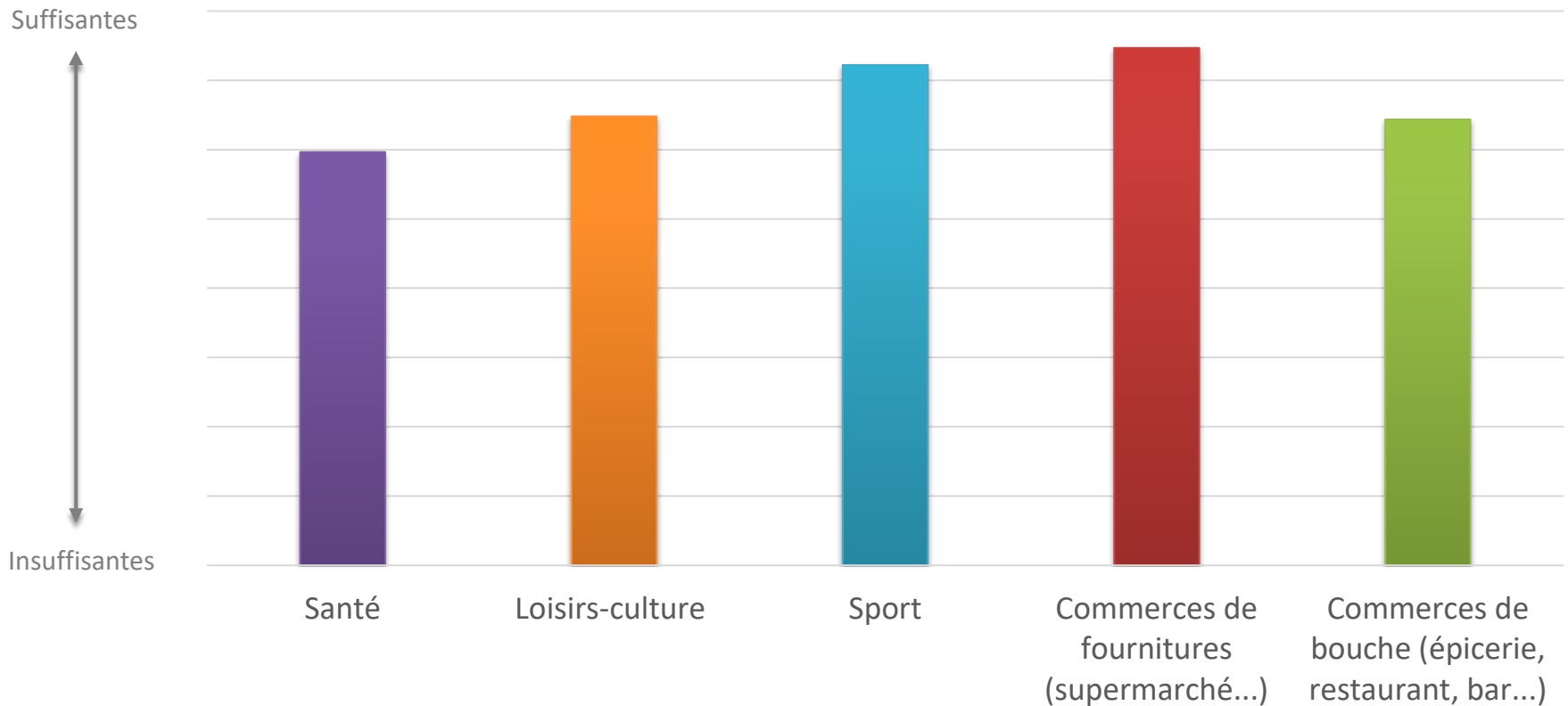
- Les études du PLUi et du PCAET ont mis en avant la **forte utilisation de la voiture individuelle**, ce qui est normal pour ce type de territoire, et la **faiblesse des transports en commun**
- Le PLUi intègre la **création d'itinéraires cyclables** et prévoit de **structurer la croissance démographique** selon l'offre de transports en commun et de services, afin de **limiter les flux de déplacements**
- La **mobilité est l'axe le plus important du PCAET**, avec des actions à mettre en œuvre d'ici 2026 telles que :
 - Développer des **itinéraires cyclables**
 - **Renforcer l'offre de transports en commun**
 - **Sensibiliser** la population et les entreprises aux mobilités douces
 - Développer des espaces de **coworking** et **Maison France Service**

ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES



17. Comment jugez-vous les offres de services sur le territoire de la Communauté de communes ?

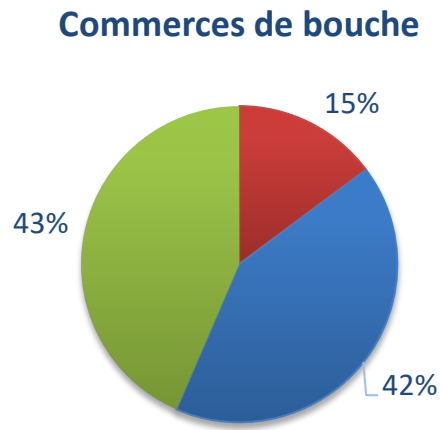
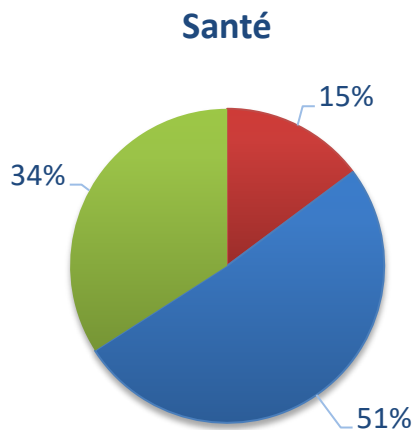
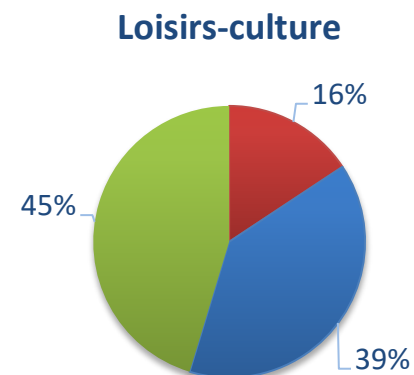
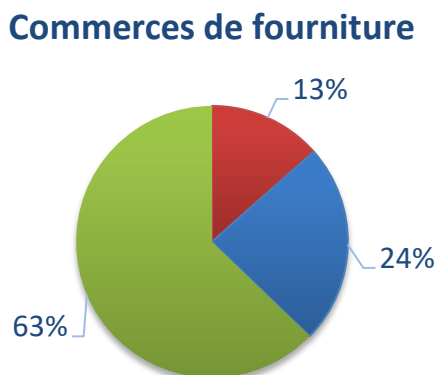
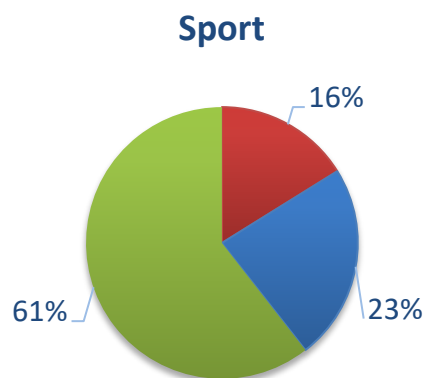
29



17.b. Comment jugez-vous les offres de services sur le territoire de la Communauté de communes ? *Détails*

30

■ Inexistantes ■ Insuffisantes ■ Suffisantes



18. Quels seraient les commerces, services et équipements à développer ?

31

Priorité forte



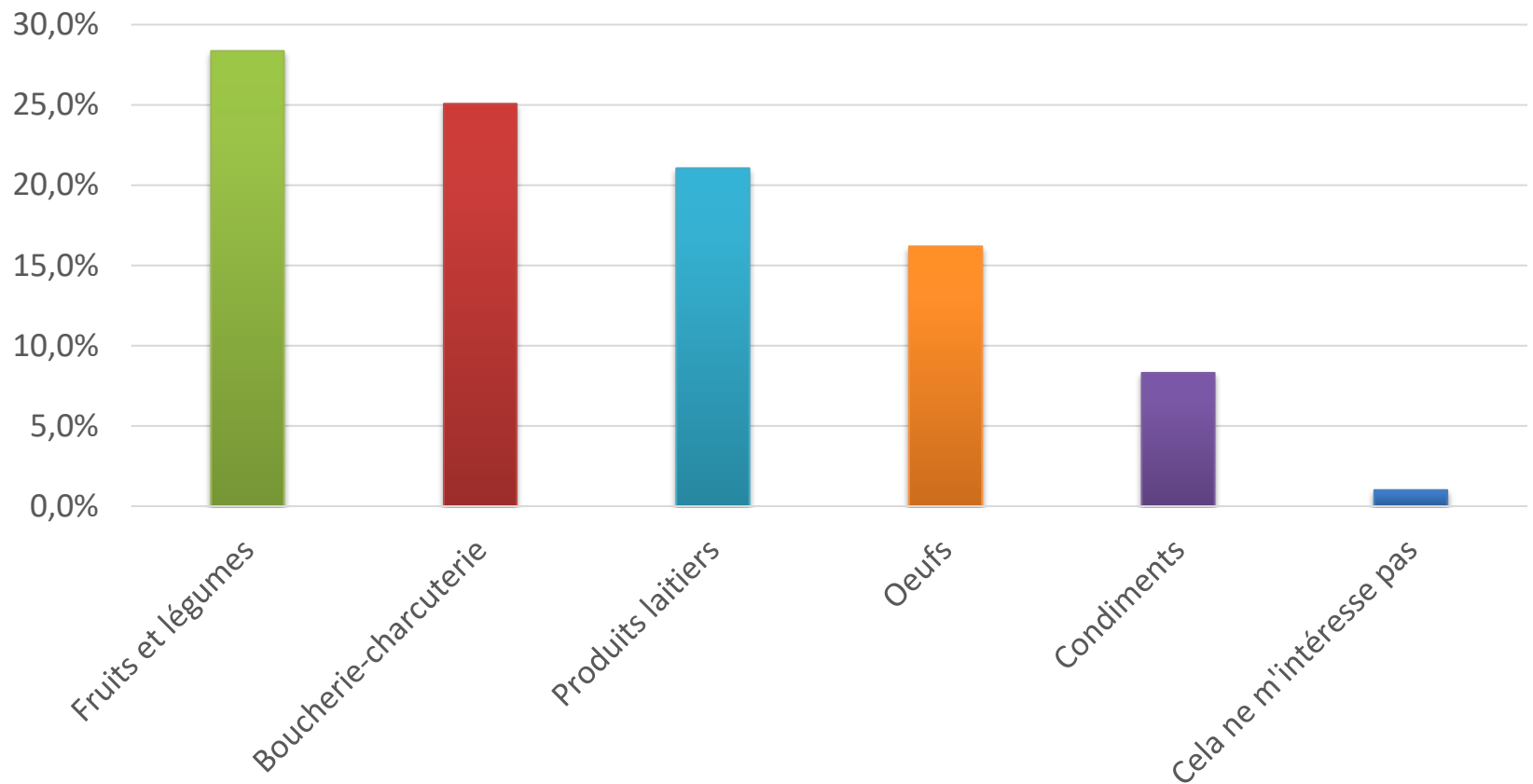
Priorité faible

- ❖ Priorité 1 : Santé
- ❖ Priorité 2 : Personnes âgées
- ❖ Priorité 3 : Petite enfance
- ❖ Priorité 4 : Alimentaire
- ❖ Priorité 5 : Loisirs
- ❖ Priorité 6 : Culture
- ❖ Priorité 7 : Sport
- ❖ Priorité 8 : Restauration



19. Si un magasin de vente en direct est créé sur le territoire de la Communauté de communes, quel(s) type(s) d'achat iriez-vous y faire ?

32



SYNTHÈSE – ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES

33

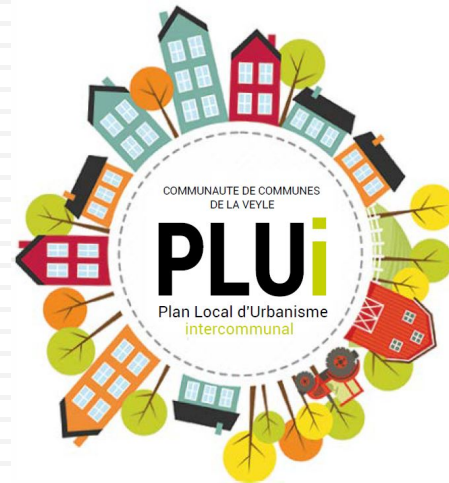
A retenir :

- Les services de **santé** apparaissent comme étant **insuffisants**, viennent ensuite les services **loisirs-culture** et les **commerces de bouche**
- Les **commerces de fournitures** et les services liés au **sport** sont considérés comme étant **suffisants**
- Les types de services à **développer** en priorité seraient : **santé, personnes âgées et petite enfance**
- Seulement **1% de personnes déclare ne pas être intéressée par la création d'un magasin de ventes directes**

Lien avec les orientations du projet de territoire :

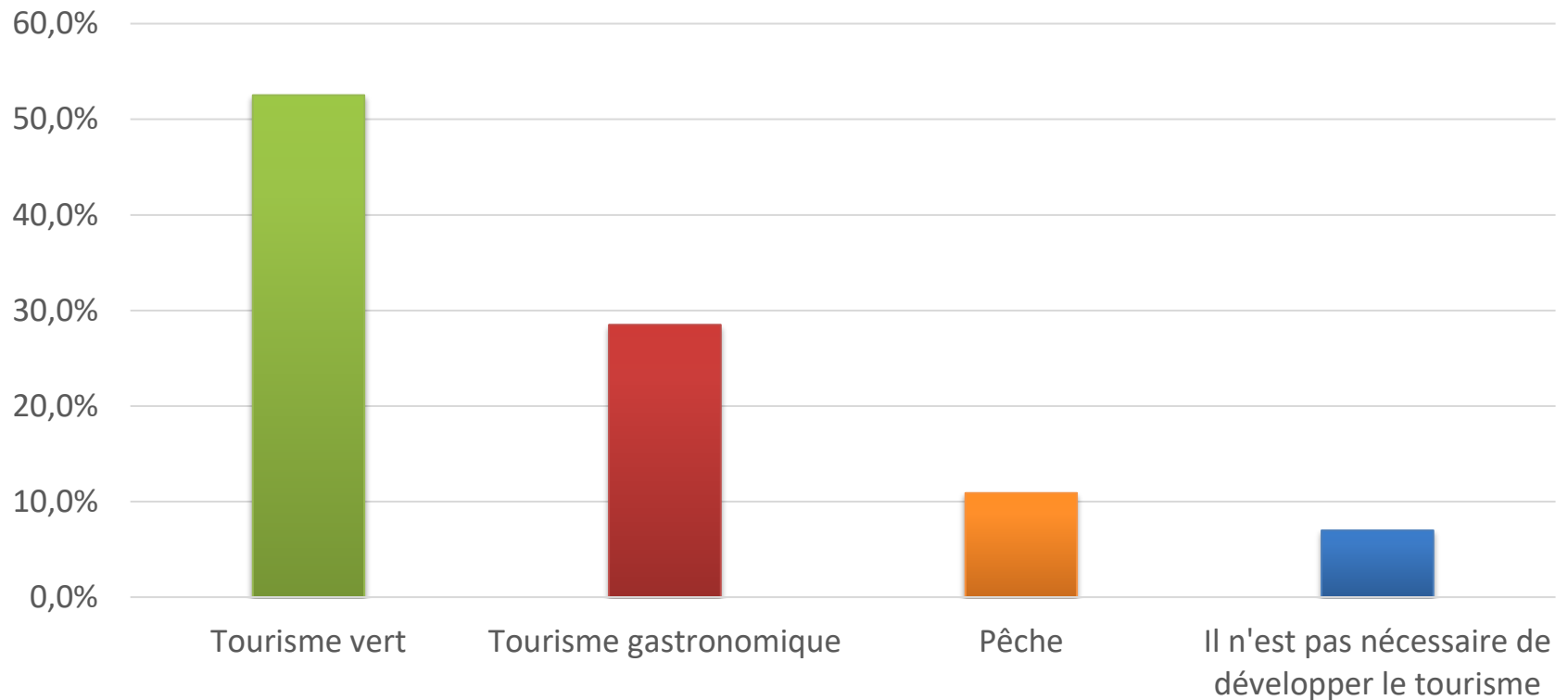
- Le PLUi et le PCAET peuvent difficilement agir sur l'offre de **santé**, mais ils prévoient la **prise en compte de cet enjeu**
- Il est prévu la **redynamisation des centres bourgs** et de pérenniser l'offre commerciale
- Les **équipements seront confortés** et leur accès sera facilité par les futurs **itinéraires cyclables**

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES



20. Que faut-il valoriser pour développer le potentiel touristique de la Communauté de communes ?

35



Autres réponses : agritourisme

21. Quels sont les espaces naturels à préserver ? ? Pouvez-vous les localiser ?

36

- ❖ Bords de Saône
- ❖ Parc du château de Pont de Veyle
- ❖ Bords de Veyle et ses affluents
- ❖ Zones humides
- ❖ Prairies
- ❖ Bocages



SYNTHÈSE – ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES

37

A retenir :

- 50% des habitants pensent que le **tourisme vert** est le type de tourisme à **développer** en priorité sur le territoire
- Les bords de **Saône**, bords de **Veyle** et autres cours d'eau ont été identifiés comme espaces à préserver, ainsi que le **parc du château** de Pont de Veyle, les **prairies** et les **bocages**

Lien avec les orientations du projet de territoire :

- Les PLUi et PCAET respectent la réglementation en matière de **protection de l'environnement** et prennent également en compte la **trame verte et bleue** du territoire
- Le PLUi prévoit de mettre en place un **projet paysager** pour mettre en valeur les **paysages et patrimoine naturels** du territoire et **limiter les impacts de l'urbanisation** sur ces espaces
- La **protection et la replantation des haies bocagères** est intégrée dans les projets

PROSPECTIVES



22. Quelles devraient être selon vous les priorités du projet de territoire ?

39

Priorité forte

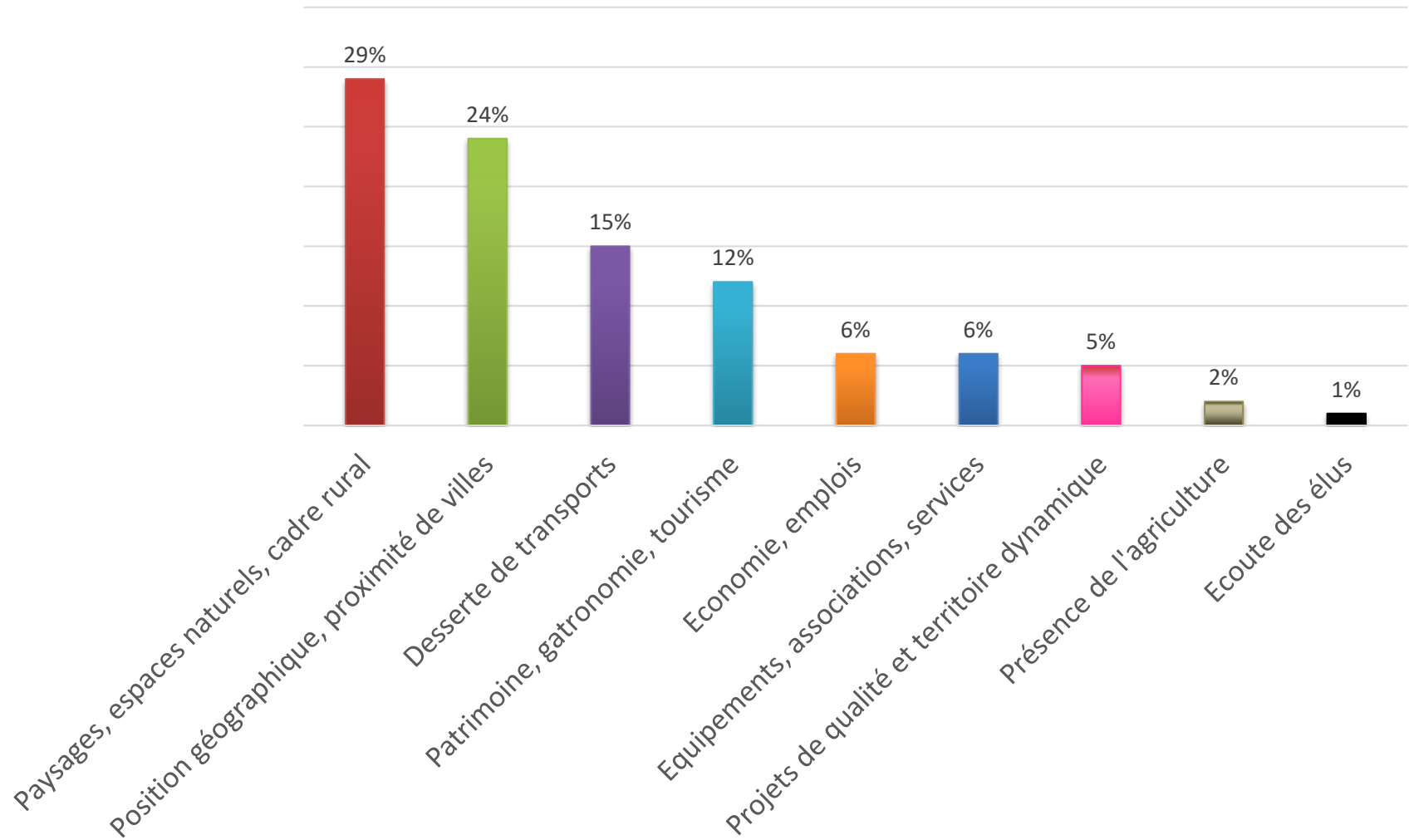


Priorité faible

- ❖ Priorité 1 : **Préservation des espaces agricoles et naturels**
- ❖ Priorité 2 : **Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle**
- ❖ Priorité 3 : **Sensibilisation de la population aux pratiques écologiques**
- ❖ Priorité 4 : **Développement des énergies renouvelables**
- ❖ Priorité 5 : **Renforcement des offres de services, commerces et équipements**
- ❖ Priorité 6 : **Aménagement d'espaces publics**
- ❖ Priorité 7 : **Mise en place d'actions en faveur de la rénovation énergétique de votre logement**
- ❖ Priorité 8 : **Développement de l'activité touristique**
- ❖ Priorité 9 : **Développement de l'offre de logements**

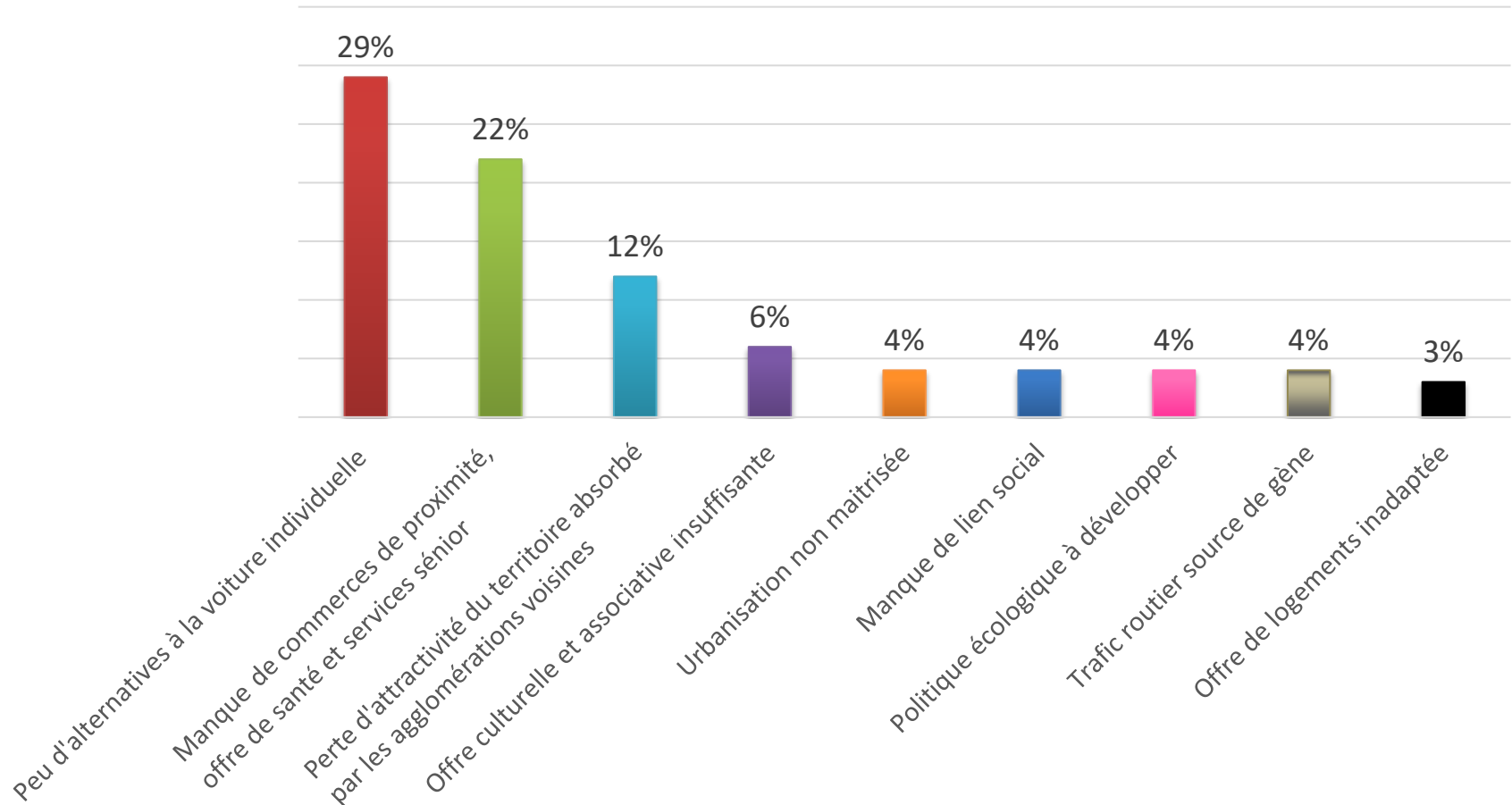
23. Quels sont selon vous, les forces du territoire ?

40



24. Quels sont selon vous, les faiblesses du territoire ?

41



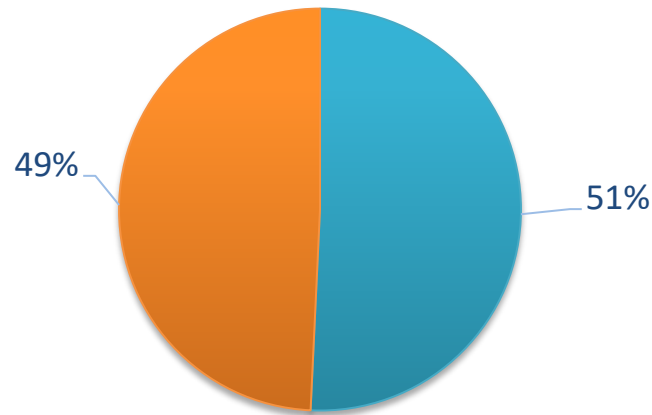
Autre faiblesses minimales : pratique agricole intensive, manque d'aménagements mettant en valeur le patrimoine naturel, tourisme à développer, contestation de certains projets, faiblesse du réseau mobile et de l'accès à la fibre, présence de friches

24. Quels sont selon vous, les faiblesses du territoire ? *Zoom*

42

Faiblesse n°1 identifiée par les répondants :

Peu d'alternatives à la voiture individuelle = 29 %



■ Faiblesse des transports en commun

■ Manque d'itinéraires modes doux sécurisés (vélo et piétons)

SYNTHÈSE – PROSPECTIVES

43

A retenir :

- Les habitants souhaitent que le projet de territoire prévoit en **priorité** :
 - La **préservation des espaces agricoles et naturels**
 - Le développement des **modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle**
 - La sensibilisation de la population aux **pratiques écologiques**
 - Le développement des **énergies renouvelables**
- Les principales forces du territoire identifiées sont :
 - Le **cadre rural** et les espaces naturels et paysagers
 - Sa **position géographique**
- Les principales faiblesses du territoire identifiées sont :
 - La forte utilisation de la voiture individuelle, la **faiblesse des transports en commun** et le **manque de modes doux**
 - Le **manque de commerces de proximité**, d'une **offre de santé** et de **services pour les seniors**

Lien avec les orientations du projet de territoire



SYNTHÈSE – PROSPECTIVES

44

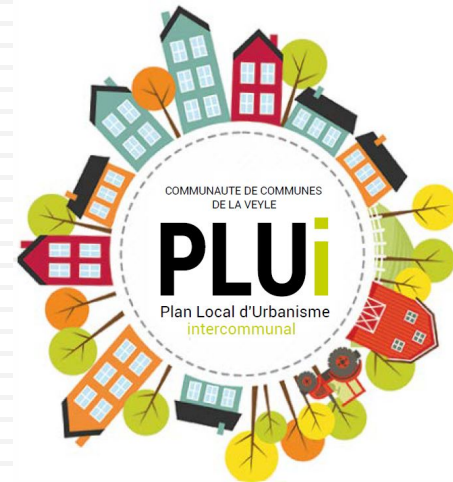
Lien avec les orientations du projet de territoire :

- Le PLUi prévoit une **réduction importante de la consommation foncière** pour limiter l'urbanisation d'espaces agricoles et naturels
- A travers le PLUi et le PCAET, les **transports en commun** seront renforcés et des **itinéraires cyclables** développés
- Des actions de **sensibilisation** seront menées auprès des habitants et des acteurs économiques pour limiter les **consommations d'énergie** et avoir des **pratiques éco-responsables**
- Le PCAET et le PLUi prévoient le **développement raisonné des énergies renouvelables**
- Le PCAET intègre des actions propres à la **Communauté de communes** et aux **communes**, car elles ont un **rôle d'exemplarité**
- Mais encore : **projet alimentaire territorial, gestion raisonnée des eaux, résilience de l'agriculture, adaptation au changement climatique, reconversion des friches...**

Pour plus d'informations sur les orientations du projet de territoire, connectez-vous sur le site internet de la CC de la Veyle, onglet « économie urbanisme » !

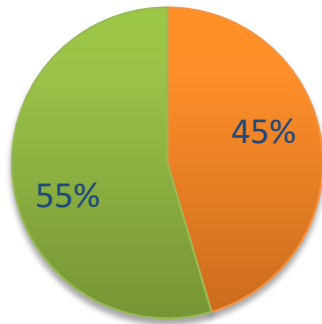
<http://www.cc-laveyle.fr/>

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

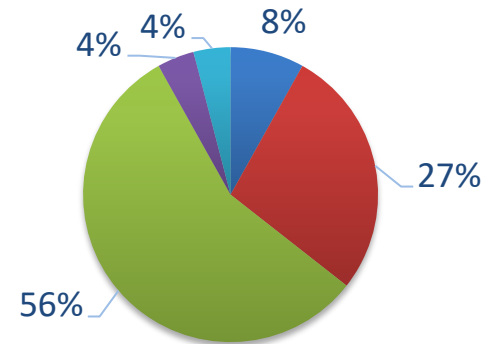


Genres et situations familiales

46

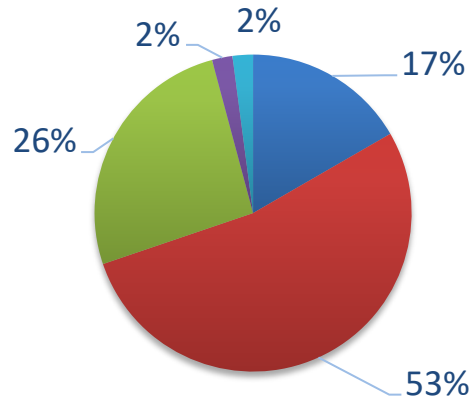


■ Homme ■ Femme



■ Célibataire ■ En couple ■ Marié(e) ■ Divorcé(e) ■ Veuf(ve)

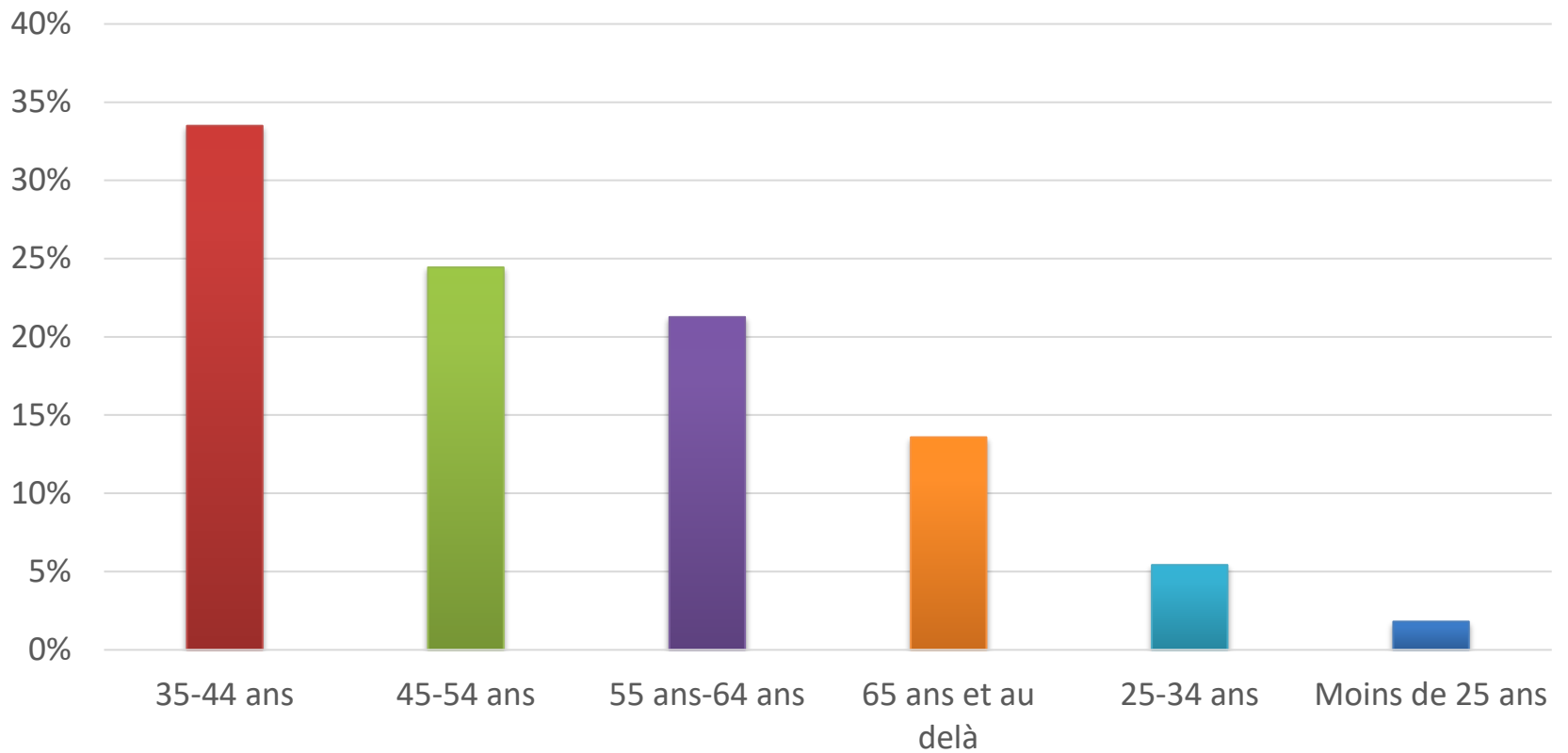
Personnes ayant répondu avoir des enfants (43%)



■ 1 enfants ■ 2 enfants ■ 3 enfants ■ 4 enfants ■ 5 enfants

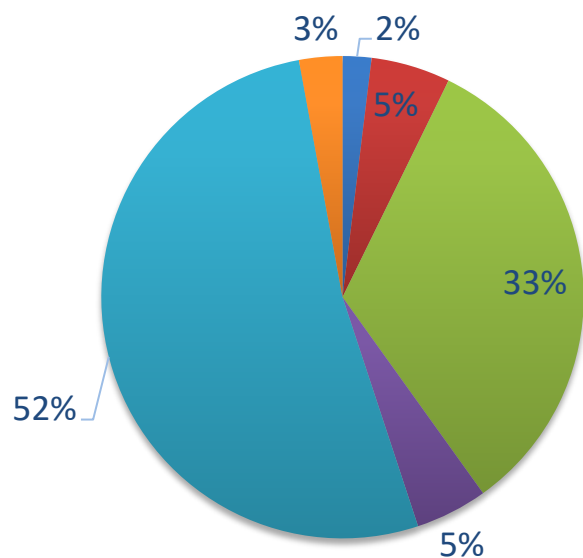
Ages

47

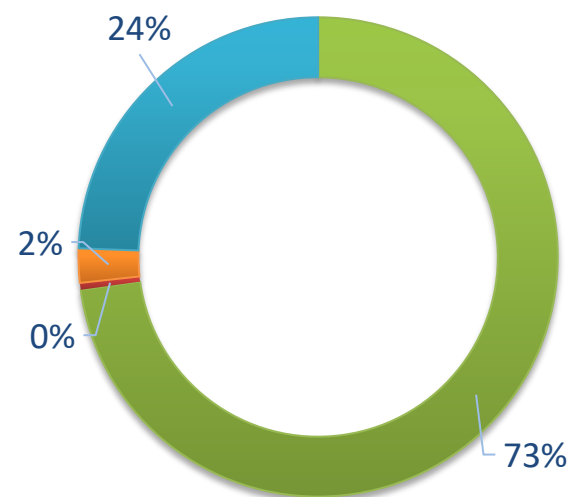


Catégories et situations professionnelles

48



- Agriculteur
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- Cadre
- Ouvrier
- Employé
- Profession libérale



- En emploi
- Au chômage
- Sans emploi
- Retraité(e)

41% des répondants ont laissé leurs coordonnées pour participer au projet de territoire !

LES PROCHAINES ETAPES

49

- ❖ Mise en lien des résultats du questionnaire avec les projets,
- ❖ Réflexion sur les points spécifiques à travailler avec les acteurs du territoire,
- ❖ Concertation avec les habitants : diffusion d'articles, communication autour des projets, actualités sur le site internet...



Merci pour votre participation

